L'attentat mystérieux de Béthune

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On présume que les auteurs de l'attentat avaient réussi à ouvrir le volet pour placer leur bombe sur l'appui de fenêtre, et la détonation s'est principalement fait entendre à l'extérieur : c'est ce qui explique que M. Benvry ne s'était pas rendu compte d'abord que l'attentat avait été commis chez lui. En effet, couchant au premier étage dans une chambre donnant sur le derrière, il n'a été informé de l'acte criminel que par ses voisins. Trois grands chiens qui faisaient dans le bureau n'ont pas aboyés avant l'explosion.

Comment devait être fabriquée la bombe

Après avoir recueilli les éclats et le bout de cordon brickford dont nous venons de parler, le commissaire de police les fit examiner par M. Foulon, chef artificier. La bombe avait été fabriquée avec une boîte en fer remplie d'éclats métalliques. D'après les dégâts causés, l'engin devait contenir une charge d'environ 100 grammes de poudre d'une force explosible égale à quatre cartouches de dynamite, mais aucune trace de déflagration n'ayant été relevée, on ne peut affirmer si la poudre employée était de la poudre noire ou de la dynamite qui proviendrait des Mines comme le cordon de brickford, retrouvé sur place.

Les dégâts

La charge employée dans la bombe pouvait suffire à ébranler trois à quatre mètres cubes de roc, et c'est par un hasard vraiment extraordinaire qu'on n'ait pas de victimes à déplorer. Mme Clipet, qui habite le N° 20 de la rue Marceline Berthelot, maison voisine de celle du percepteur, était couchée au rez-de-chaussée dans la pièce de devant de son habitation : elle éprouva une intense commotion et serait été certainement tuée si les auteurs de cet attentat criminel s'étaient trompés de fenêtre.

Quels sont les mobiles de l'attentat ?

L'enquête commencée par M. Marnuzé, l'actif commissaire de police de Béthune, se poursuit activement : jusqu'à maintenant elle n'a pu établir quel mobile avait fait agir les coupables. Plusieurs hypothèses peuvent être admises. Est-ce un attentat ayant un caractère politique ? On se l'explique assez difficilement, d'autant plus que les auteurs de l'attentat auraient pu commettre leur acte en s'attaquant à d'autres établissements plus importants de la ville. L'acte eût-il alors une signification symbolique ? ou bien se trouve-t-on en présence d'un acte commis par des contribuables ayant reçu des contraintes ? C'est possible. Mais pourquoi auraient-ils choisi le 1er Mai ? Des recherches vont être faites.

Comme bien l'on pense, cet attentat a produit à Béthune et dans les environs, une vive émotion. Pendant toute la journée ce ne fut qu'un défile de gens venant voir les dégâts causés par l'explosion. Ce fut d'ailleurs la seule manifestation qui fut remarquée en ce jour de Premier Mai à Béthune, toujours si calme.

J.-B. Q.

MUSE LILLOISE

ACTUALITÉS

Nous v'là in Mai

Mettant de l'or sur les haillons
Le soleil, beau chef de rayons
Va fignoler son étalage :
Dont que la Nature est à l'âga
Des ciel clairs et des prés fleuris.
En ton honneur, je recommence
O ! gentil Mai qui nous sourit,
Ma sempiternelle romance.

« Le Poète »

Nous v'là au deux mai ! Comm' cha s' passe l...
Fini ! « Exposition des Fleurs »
Elle imbeaumot si bien l' Grand'Place
Par ses parterr's aux mill' couleurs.
Ch'tot pourtant biau, l' Muguet, les Roses,
L'a Iris, les Œillets, l' Résédé.
Ch' n'étot qu'un gardin d' fleurs écloses,
On respiro l' parfum qu' Lille a.

« L' Premier Mai », hier ch'étot fête
Et l' journé' du Prolétarjat.
Les Travailleurs l's étoi in tête,
R'vindicott'nt pou' leu' Syndicat.
Journée imposante, i' faut l' dire,
On men'feiot tout partout
Pour définir s' croft', faut point rire....
V'là d'je l' pain qui augmint' d'un sou !

L' vieux soleil nous semble moins pâle
Et nous récenffe un p'tit peu mieux,
On va sortir les capieux d' palle,
Les Capeliers in sont joyeux.
Tous les jeun's gins, gerchons, fillettes,
Vont s' parer d' leus pus biaux atours,
Et i allez donc t.. dins les guinguettes.
Bientôt on y verra d'z amours.

Dins les villas on inménacha,
I' va fair' bon de s' mette au vert,
Et d's ant's vont partir à la plage,
Pindant d' longs mos, au bord d' la mer:
Ah ! ch'est rupin ch'ti qui peut l' faire,
L' bonheur est fait pour les heureux,
Et su' ch' temps-là l' pauv' prolétaire
Pour ain bout d' pain turbin' comm' deux.

Et v'là pourquoi que j' manifeste
Tout's les fois qu' nous r'vient l' Premier Mai,
Ch'est point que j' sus jaloux, du reste,
J n'aros point pus d'argint qu' je n' n'ai t
Seul'mint, j' vos qu' ch'est toudis les mêmes
Qui peuvant e' donner du bon temps,
Pourquoi toudis ches deux extrêmes ?...
Nous ch'est l'Hiver, Euss' ch'est l' Printemps.

Auguste LABBE.

LE PREMIER MAI

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A VALENCIENNES

A Valenciennes, la Mairie était pavoisée à l'occasion de la Fête du Travail. Un cortège comprenant plusieurs milliers de manifestants, avec musique et trompettes et une vingtaine de drapeaux rouges, traversa la place d'Armes, à onze heures, aux chants d'hymnes révolutionnaires.

Les manifestants se rendirent ensuite au Marché-Couvert où plusieurs orateurs prirent la parole pour protester contre les projets militaires, la guerre de Chine, etc.

Le soir, à 17 heures, les Trompettes Valenciennois donnèrent un concert sur la place d'Armes et un bal qui eut lieu à 20 h. 30, au Marché-Couvert termina la journée.

La troupe fut déconsignée à 13 heures.

Un important service d'ordre dirigé par MM. Eneuil, commissaire central ; Pas, commissaire spécial, n'eut pas à intervenir ; aucun incident ne s'étant produit.

De nombreuses festivités et des meetings avaient été organisés également dans les communes de l'arrondissement de Valenciennes.

Ils furent suivis par un nombreux public, et, quant à présent, on nous signale aucun incident.

A DOUAI

Hier à 10 heures du matin, un meeting s'est tenu à l'Hippodrome de Douai, sous la présidence de M. Charles Sorriaux, assisté de M. Escoffier, député-maire. Une foule nombreuse y assistait.

A 15 heures 30 eut lieu, au Théâtre municipal, une matinée qui obtient le plus grand succès.

A AVESNES

La Fête du Premier Mai s'est passée dans le calme le plus complet.

Il n'y eut aucune manifestation au cours de la journée. Conformément aux ordres donnés la troupe avait été consignée mais l'ordre ne fut nullement troublé.

A PARIS

Les taxis automobiles ne sont pas sortis de leurs garages, les chauffeurs ayant suivi les instructions données par la Fédération des transports ce jour de fête du travail. Dans les services publics, les métros, autobus et tramways fonctionnaient comme à l'ordinaire sauf peut-être sur certaines lignes où le nombre des voitures mises en circulation a été réduit.

Du côté des chemins de fer, les cheminots même extrémistes n'avaient pas été invités à chômer le trafic s'est poursuivi normalement. Il en a été de même dans le service postal qui a été assuré comme tous les autres dimanches, il n'y a eu rien également à constater d'anormal dans les services des eaux, du gaz, de l'électricité et du nettoiement.

Les organisations communistes et unitaires ont manifesté hier, au Pré Saint-Gervais. Il n'y eut qu'un seul petit incident à signaler : Germaine Berton, présente au meeting, ayant voulu prendre la parole, dut être expulsée.

DANS LES DÉPARTEMENTS

A BORDEAUX

Hier matin, à l'occasion du 1er Mai, a été inauguré par M. Marquet, député-maire de Bordeaux, le monument élevé dans le quartier de la Bastide à la mémoire de M. Calixte Camelle, ancien conseiller général socialiste et député de la Gironde, de 1910 à 1919, décédé en 1923.

M. Calixte Camelle fut l'un des promoteurs du socialisme en Gironde.

A MARSEILLE

A l'occasion du 1er Mai, deux meetings ont été organisés : l'un par la C.G.T. de la rue Lafayette, l'autre par la C.G.T.U.

Le premier meeting a été tenu au Grand Théâtre. Après une partie de concert, une allocution a été prononcée par M. Ameden de la C.G.T. italienne. M. Jouhaux a pris ensuite la parole. Les manifestants ont témoigné beaucoup d'enthousiasme.

Le deuxième meeting s'est tenu à la Bourse du Travail, où les orateurs des syndicats unitaires ont successivement critiqué les gouvernements impérialistes, le fascisme. Aucun incident ne s'est produit.

A TOULON

Un cortège de syndiqués adhérents à la C.G.T., et un autre composé de communistes, se sont déroulés hier matin au chant de « L'Internationale » sans incident. Chaque groupe a tenu ensuite une réunion séparée au cours de laquelle des orateurs, après avoir fait le procès de la « Société Bourgeoise et Capitaliste » ont protesté contre tout projet d'intervention militaire en Extrême-Orient. Ces réunions se déroulent dans le plus grand calme.

A CARMAUX

Au cours du déjeuner fraternel organisé hier matin à l'occasion du 1er Mai par les organisations politiques et économiques de Carmaux, auquel assistaient plus de 600 convives, M. Paul Boncour, député du Tarn, a prononcé un important discours.

Il a été vigoureusement applaudi et une ovation unanime a salué la fin de son discours.

L'assemblée a voté un ordre du jour félicitant M. Paul Boncour, pour son rôle à la S. D. N., et approuvant le projet d'organisation qu'il a fait voter à la Chambre.

A SAINT-ÉTIENNE

La journée du 1er Mai s'est passée dans la Loire sans incident, ni à Saint-Etienne, ni dans aucune autre ville ou centre industriel du département.

Des réunions syndicalistes ont été tenues aux Bourses du Travail de Saint-Etienne, de Rive-de-Gier et de Firminy.

Des ordres du jour protestant contre la diminution des salaires et l'envoi des troupes à l'étranger ont été votées. L'ordre s'a été troublé nulle part.

EN BELGIQUE

Les nouvelles parvenues des différents centres belges annoncent que la matinée du 1er Mai s'est passée partout dans le calme. Dans la plupart des grandes villes, des cortèges ont défilé en faveur de la paix universelle et du désarmement général.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Beau, nuageux, vents d'est à sud-est 3 à 5 mètres. Température minimum environ plus 5°.

Importante Manifestation des Mutilés de guerre à Cassel

A l'unanimité de ses représentants, la Fédération du Nord a décidé d'organiser le 15 mai, à Lille, un grand cortège et un meeting en vue du rajustement des pensions

Sous la présidence de M. J. BALAVOINE, la Fédération du Nord de la France des Associations de Mutilés, Réformés, Veuves, Orphelins et Ascendants de la guerre, a tenu hier à Cassel son assemblée générale semestrielle dont l'ordre du jour était très chargé et fort important.

Cent-cinquante délégués venus des différents points de notre région et représentant 46.888 ressortissants de la Fédération, assistaient à ces solennelles assises.

Entre autres résolutions intéressant au plus haut point les membres de ce groupement poussant par sa force morale et numérique, l'Assemblée, par un vote unanime, a décidé d'organiser à Lille le dimanche 15 mai courant, une grande manifestation en vue de faire triompher ses légitimes revendications qui seront portées au Préfet et qui ont pour objet de mettre en harmonie le montant des pensions avec le coût actuel de la vie.

Au banquet qui suivit la réunion, dans un discours couvert d'applaudissements, M. BALAVOINE déclara que les Mutilés doivent être les meilleurs artisans de la paix. La Fédération du Nord ne peut pas borner son action à des questions de portée uniquement matérielle. Elle doit l'orienter vers les œuvres sociales et la solution des grands problèmes qui sollicitent l'attention universelle et au premier rang desquels se place la maintien de la paix.

En médaillon : LE CORTÈGE DANS LES RUES DE CASSEL
En bas : LES DÉLÉGUÉS ENTOURANT M. BALAVOINE, Président de la Fédération

RÉCEPTION DES DÉLÉGUÉS

La charmante et pittoresque ville de Cassel s'était coquettement parée pour faire honneur aux représentants de la Fédération et aux mutilés belges venus de la région d'Ypres et Poperinghe.

Le drapeau tricolore flottait à la plupart des fenêtres, pavoisées de guirlandes multicoloras.

Après avoir été reçus au siège social de la section de Cassel, les délégués se réunirent sur la Grand'Place.

M. MAURE, vice-président de la Fédération, président des associations de Cassel et Steenwoorde, souhaita la bienvenue à M. Balavoine et aux hôtes de la ville, ice remerciant d'être venus si nombreux.

M. BALAVOINE répondit en quelques mots nuancés, puis un cortège se forme drapeaux en tête, pour gagner la Salle de réunion, « Cinéma des Familles ».

Parmi les nombreux drapeaux nous avons noté ceux des Invalides de Poperinghe et Ypres, des Mutilés de Lille et environs, de l'Union Nationale à Lille, d'Estaires, Vieux-Berquin et celui de la section cassellose.

Sur tout le parcours, le cortège fut salué avec une sympathie émue. Nous avons vu des larmes perler de bien des yeux au passage des glorieuses victimes de l'affreuse tourmente.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Vers 10 heures, les délégués se réunissaient au nombre d'environ cent cinquante, dans la salle ornée de drapeaux du « Cinéma des Familles », mise gracieusement à leur disposition par le propriétaire.

M. BALAVOINE prend place au bureau, où l'entourent les membres du Conseil d'administration de la Fédération, parmi lesquels figurent nos veuves de guerre.

En ouvrant la séance et après avoir adressé des remerciements aux délégués belges, la sympathique Président constate avec plaisir que tous nos arrondissements sont représentés, sauf celui d'Avesnes, à cause des difficultés des communications. Il donne lecture de la liste suivante des associations ayant leurs délégués à la réunion : Association générale des Mutilés de Lille, l'Union nationale (section de Lille), Union des Mutilés de Lille, les unions ou sections de Roubaix, Merville, La Gorgue, Estaires, du Douaisis, de Saint-Amand, du Cambrésis, de Tourcoing, Dunkerque, Vieux-Berquin, Cassel, Hazebrouck. Il excuse MM. Deroubaix et Leblond, vice-présidents. M. Decis, président des Combattants français en Belgique a envoyé une lettre exprimant ses regrets de ne pouvoir se rendre à Cassel.

M. BALAVOINE signale que l'assemblée générale de ce jour constitue la préparation du Congrès départemental qui se tiendra à Roubaix les 24, 25, 26 Juin prochains et pour lequel la ville accorde une subvention de cinq mille francs. La Fédération des Mutilés et celle des Anciens Combattants seront représentées à ce congrès interfédéral. La séance de clôture sera présidée par le Ministre des Pensions.

M. DESCAMPS, secrétaire-général du Comité d'entente des associations de l'arrondissement d'Hazebrouck, expose l'action de ce Comité et montre les progrès du groupement qui comptera bientôt deux mille membres dans cette région. Il rend hommage au zèle de M. Paul Cassel, secrétaire-général de la Fédération et à la vigilante activité de M. Balavoine « qui personnifie, dit-il, l'honnêteté et le dévouement. »

M. CASSEL s'associe, en termes chaleureux à cet hommage mérité, rendu à l'éminent président de la Fédération. Il termine en souhaitant de voir toujours régner dans la Fédération l'esprit d'union et de concorde, dont M. Balavoine est l'animateur.

M. LIBOTTE, secrétaire fédéral, retrace l'œuvre du Conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale. Parlant des revendications des mutilés, il montre combien elles sont modérées et justifiées. « Nos droits, dit-il, doivent être respectés. L'heure a sonné de faire entendre votre voix avec calme, mais fermeté ».

M. ABRIQ, secrétaire fédéral adjoint, donne lecture de son rapport moral, qui est adopté à moins levées ainsi que le rapport financier.

LE RAJUSTEMENT DES PENSIONS

On aborde la principale question de l'ordre du jour : le réajustement des pensions.

M. BALAVOINE, en termes clairs et précis, expose la question. La pension des mutilés doit suivre les variations du coût de la vie, car elle a un caractère alimentaire. Nous réclamons le relèvement du taux des pensions, qui sera établi par une Commission paritaire. Nous ne réclamons pas de faveurs, mais nos droits. Il rappelle l'impressionnante manifestation qui eut lieu à Lille et il estime qu'elle doit être renouvelée, avec un caractère de grandeur, de calme et de dignité. Il propose d'organiser, le 15 mai courant, à Lille, une grande manifestation comportant un meeting et un cortège qui ira porter à la Préfecture la légitime réclamation de la Fédération. Cette réclamation est parfaitement fondée et n'a rien d'excessif. Pour le rendre plus imposante, l'unanimité de nos adhérents est nécessaire.

A la suite d'interventions de MM. DECRETON, de Dunkerque ; Maurice SCRÈVE, président des Mutilés du Douaisis, et DEGRAVE, de La Madeleine, qui apuient la proposition de M. Balavoine, celle-ci recueille une approbation unanime.

Il est décidé que tous les parlementaires du Nord seront personnellement invités à prendre part à cette manifestation. Ceux qui s'abstiendraient, sans excuse valable, seraient considérés comme hostiles à la cause des Mutilés.

Une active propagande sera faite pour assurer la grandeur de cette manifestation, dont les détails seront arrêtés par le Conseil d'administration de la Fédération.

L'EMPLOI OBLIGATOIRE DES MUTILÉS

A propos d'un vœu émanant de la section de Saint-Amand, qui demande l'application de la loi sur l'emploi des Mutilés dans l'industrie, M. BALAVOINE fait connaître que si cette loi, votée il y a deux ans par le Parlement, n'est pas encore en vigueur, c'est uniquement parce que le règlement d'administration publique est toujours attendu. Elle est bloquée toute de ce règlement.

QUESTIONS DIVERSES

Un vœu relatif à la nationalité est renvoyé au prochain Congrès de Roubaix.

Un rapport de M. VINCENT, concernant les aliénés internés, les droits des ascendants est adopté à mains levées. De même pour un vœu réclamant la réforme de la loi sur l'hospitalisation des Mutilés, pour faciliter leur admission dans les cliniques privées.

Divers autres vœux, que nous nous regrettons de ne pouvoir développer — la place nous faisant défaut — sont successivement votés.

En fin de séance, il est procédé au renouvellement par moitié des membres du Conseil d'administration. Tous les candidats présentés par ce Conseil sont élus d'acclamations.

En cortège, précédés des drapeaux, les Mutilés sont allés ensuite déposer une couronne et une gerbe de fleurs au monument aux morts.

La couronne offerte par la Fédération était portée par deux aveugles de guerre, [illegible] par un mutilé. La gerbe était un hommage des invalides belges.

LE BANQUET

A 14 heures, un cordial banquet réunissait au restaurant du « Panorama », les délégués français et belges.

M. Balavoine présidait, ayant à ses côtés MM. Fnure, Paul Cassel, et les membres du Conseil d'administration. A la table d'honneur, se trouvaient également les représentants des Mutilés belges.

Au champagne, des discours applaudis furent prononcés par MM. FAURE, HAZINGARBE, président du Comité d'Entente de l'arrondissement d'Hazebrouck ; GRUVEZ, au nom des Belges ; VINCENT, au nom du Comité de Dunkerque ; MALLET, de Cambrai ; Maurice SCRÈVE, de Douai ; CAIRE, de Valenciennes, et Paul CASSEL.

M. BALAVOINE, au milieu de l'attention générale, constate que le Fédération est constituée sur des bases indestructibles. Elle doit élargir son champ d'action et réaliser des œuvres sociales, telle que la création d'habitations à bon marché. Un autre rôle de particulière grandeur sollicite aussi sa vitalité. Elle se doit à elle, même de travailler fermement à empêcher le retour de la guerre. Les Mutilés, qui ont souffert cruellement de la guerre, ont le devoir de s'affirmer les meilleurs artisans de la paix. De grands problèmes sociaux appellent notre sollicitude : il faut les examiner avec une ardeur soutenue et si les Mutilés parviennent à les résoudre ils auront peut-être, une fois de plus, sauvé la France ».

De vibrants applaudissements, crépitant dans toute la salle, prouvent que l'assemblée entière fait du cœur avec son éloquent président.

Ainsi se termina la mémorable journée de Cassel digne prélude du Congrès de Roubaix.

Cour d'Assises du Nord

LE DRAME SANGLANT DE ROUBAIX

Aujourd'hui, comparaît devant le jury du Nord, le nommé Jules Lannoy, 49 ans, cabaretier, rue du Moulin, à Roubaix.

L'accusé, qui tenait le débit portant l'enseigne « Au Souvenir de Craonne », et séparé de sa femme, vivait avec Mme Henry Clotilde, 38 a..., épouse divorcée de Warnet.

Le 19 mai 1926, au cours d'une discussion suscitée par la jalousie et l'ivresse, il porta à sa compagne des coups de canne plombée, la blessant assez grièvement à la tête. Son coup fait, le meurtrier tenta de suicider et s'ouvrit la gorge d'un coup de rasoir.

UNE CATASTROPHE MINIÈRE EN AMÉRIQUE

On télégraphie de Fairmont (Virginie occidentale) :

Soixante-quinze mineurs ont été enterrés dans une mine à Everetsville, par une explosion qui a détruit l'entrée principale, a tué deux mineurs et en a blessé quinze autres.

ROSETTES, PALMES

De l' « Officiel » ont été nommés :

Officiers de l'Instruction Publique : M. Bodelle, à Dunkerque ; Mlle Derain, à Douai ; MM. Duclermortier à Lille ; Guillotean à Douai ; Lefebvre à Malo-les-Bains ; Lemaire à Malo-les-Bains ; Lemperur à Douai ; Ranquet à Avion ; Rodez à Dohem ; Seguin à Dunkerque.

Officiers d'Académie : MM. Bataille à Santes ; Berche à Lambersart ; Becchio à Rosendaël ; Boniface à Douai ; Brevet à Ecaillon ; Brunet à Dunkerque ; Colin à Denain ; Courouble à Lille ; Delvinquier à Lille ; Desrumaux à Loos ; Grnart à Wavrin ; Hamy à Calais ; Huvelier à Lille ; Joye à Dunkerque ; Lambrecht à Malo-les-Bains ; Lefebvre à Tourcoing ; Malresse à Lille ; Masson à Houdain-les-Bavay ; Minet à Lomme ; Monger à Tourcoing ; Mme Montagne à Tourcoing ; Mlle Nolhac à Tourcoing ; MM. Pérès à Lille ; Pichon à Dunkerque ; Pourceile à Tourcoing ; Quesghebeur à Malo-les-Bains ; Richart à Haubourdin ; Robbe à Tourcoing ; Scohy à Tourcoing ; Somon à Hanbourdin ; Terrien à Douai ; Toulouse à Douai ; Wangallegheen à Baisieux ; Mlle Verioud à Douai ; M. Verdoncq à Roubaix ; M. Vincent à Dunkerque.

DERNIÈRE HEURE

M. PAUL BONCOUR A PARLÉ DE LA NOUVELLE LOI MILITAIRE

Dans le discours qu'il a prononcé au déjeuner donné à l'occasion du 1er Mai par les organisations politiques et économiques de Carmaux, M. Paul Boncour a parlé de sa présence à Genève. La S. D. N. est un organisme qui, malgré tout ce que l'on peut lui reprocher, est tout de même la seule tentative d'organisation juridique, internationale à laquelle soit attachée la réalisation d'espoirs que Jaurès lui-même n'eût pas attendus si proches. La S. D. N., dit l'orateur, est le seul rempart contre la guerre. Défendons-le bien.

M. Paul Boncour regrette davantage la tendance qui s'est manifestée contre la loi d'organisation de la nation en temps de guerre que l'on appelle « sa loi ». Il en accepte toute la responsabilité. Il défendra ce projet devant le parti socialiste quoiqu'il eût été voté par l'unanimité de ses élus. Il ne s'agit que d'une réquisition générale et non d'une mobilisation au sens militaire du mot, a continué l'orateur ; c'est parler pour ne rien dire que de crier contre les bénéfices de guerre et ne pas accepter cette réquisition.

Enfin M. Paul Boncour rappelle que M. Renoudel a repris sa formule dans le contre-projet adopté par le Parti et actuellement déposé sur le bureau de la Chambre et il ajoute : « Si quelqu'un pense qu'il y a un autre moyen d'empêcher le renouvellement des improvisations et des concurrents scandeles, qui ont fait souffrir le front et prolongé la guerre qu'il se lève et qu'il le dise. Mais ils le savent bien, ceux qui nous attaquent, qu'il n'y en a pas d'autre ! Toute cette vaine démagogie n'a d'autre but que d'intimider le Parti, que de le diviser en nous divisant sur l'idée même de défense nationale qui fut à Tours et qui reste l'infranchissable fossé entre les communistes et nous. Je dis les communistes, je ne dis pas le bolchevisme : le bolchevisme russe a prouvé, par une loi militaire autrement dure que l'ensemble des projets dont celui que j'ai rapporté, n'est qu'une partie, qu'il ne craignait pas d'y aller fort quand il s'agissait de défendre son pays. Et ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Je demande simplement, pour le mien, le droit d'en faire autant, par des moyens plus doux ».

L'ARRESTATION DE M. MONMOUSSEAU A DUNKERQUE

Nous avons dit, d'autre part, que les unitaires s'étaient réssemblés à Dunkerque à la salle l'Avenir, pour leur meeting. Devait y paraître le secrétaire général du Syndicat Unitaire, M. Montmousseau.

Ce personnage se présenta en effet, et dès le début de la conférence ironisa la police qui n'avait pas su le dénicher à Paris. Il ajouta même qu'il espérait bien rentrer tranquillement le soir même à Paris.

Mais il n'en fut pas comme M. Monmousseau l'espérait.

A la sortie de la conférence, et après que les portes eussent été fermées, on vit un groupe les ouvrir et M. Montmousseau apparaître entouré des unitaires.

C'est à ce moment que le commissaire central, M. Saugrain, accompagné de M. Bœuillard, se présenta et fit connaître à M. Montmousseau qu'il devait l'arrêter en vertu d'instructions reçues.

M. Montmousseau s'étonna, mais il demanda à ses camarades de bien vouloir s'écarter et de le laisser discuter avec les commissaires. Quelques instants après, M. Montmousseau était conduit à la sous-préfecture puis à la gendarmerie et finalement conduit à la gare où, accompagné du commissaire spécial Bœuillard et de l'inspecteur Bonneau, il prenait en première classe le train de 17 h. 36.

LES QUATRE NOUVEAUX-NÉS SE PORTENT A MERVEILLE...

On télégraphie de Londres : « Mrs Watson, la femme d'un ouvrier du Southern Railway, habitant Deptford, a donné naissance à quatre enfants, trois garçons et une fille. La mère, qui est âgée de 34 ans, et les quatre bébés se portent à merveille.

Il y a quelque temps, la femme d'un ouvrier habitant la même maison avait mis au monde trois bébés, et deux autres femmes deux jumeaux. »

ROUBAIX

Bureaux : 45, r. de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Le Premier Mai à Roubaix

La traditionnelle fête du Travail qui, cette année, tombait un dimanche, a été célébrée dans la ville de Roubaix avec un grand éclat.

Pour une fois, espérons que ce ne sera pas la dernière, un beau soleil jouait dans la limpidité du ciel, que n'obscurcissait aucune des épaisses fumées qui, d'habitude, l'enlaidissent.

Roubaix sans fumées, Roubaix sans tramways, Roubaix sans la fièvre de labeur qui lui donne son caractère, était hier, une ville délicieusement calme où il faisait bon vivre.

LA MANIFESTATION DES SYNDICATS

Pendant que, dans tous les quartiers, les préparatifs derniers des festivités prévues au programme sont faits, les organisations ouvrières se réunissaient boulevard de Strasbourg, en face de la Coopérative « La Paix » en un cortège imposant.

Précédés de la Fanfare « La Paix » le « Sport Ouvrier Roubaisien », des délégations de la Chambre Syndicale du Bâtiment, du Syn Syndicat de l'Industrie Textile, de la Métallurgie, du Parti Socialiste, des Jeunesses Socialistes, des Tramways, etc., etc., se rendirent, par l'itinéraire indiqué, au cimetière de la ville, déposer des fleurs au pied du monument élevé aux victimes du travail, et rendre un pieux hommage à la mémoire de ces victimes.

M. Henri Lefebvre, secrétaire général de la Bourse du Travail de Roubaix, y prit la parole.

Après avoir souligné la ferveur de la coutume qui conduit les travailleurs au pied de ce monument, M. Henri Lefebvre évoqua, en termes émouvants, l'incendie de l'usine Dillies, qui, au soir, du 5 novembre 1883, mit en deuil la population roubaisienne.

Cette catastrophe est à l'origine du monument élevé aux victimes du travail. Ces victimes ont, hélas, vu s'ajouter à leur liste déjà longue, le nom d'autres victimes et le champ de bataille du travail voit tous les jours augmenter le nombre des accidents, des mutilations, conséquences d'insuffisantes mesures de protection.

M. Henri Lefebvre se plaint amèrement de l'inefficacité des mesures de sécurité, du petit nombre d'inspecteurs du travail, et de la négligence coupable de l'Etat qui, alors que la vie économique se développe de plus en plus et que le nombre d'établissements industriels à visiter augmente, refuse de renforcer l'inspection du Travail.

Il salue ensuite au nom des organisations ouvrières les travailleurs connus ou inconnus morts accidentellement ou à la suite de maladies professionnelles, qui reposent dans ce vaste cimetière.

A LA MAIRIE

A midi, salle des Délibérations du Conseil Municipal, M. Lebas, maire, entouré de MM. Wattremez, Docteur Dupré, Thérin, Verbeug, adjoints, recevait les délégations des organisations ouvrières.

M. Henri Lefebvre, présenta à l'Administration Municipale, le cahier des revendications.

D'abord, il déplora que la loi instituant la journée de travail de huit heures soit violée dans la plupart des usines.

Dans nombre d'industries et notamment dans le textile, le décret d'administration publique, régissant la durée de la journée du travail, autorise de déplorables dérogations. Celles-ci peuvent atteindre 150 heures supplémentaires et en outre 100 heures pour récupération des jours de fête. Ainsi, la moyenne de la journée de travail est de neuf heures.

Le Secrétaire de la Bourse du Travail signale le danger des doubles équipes, fréquentes surtout dans les peignages, et il ré-

FEUILLETON DU 2 MAI 1927. — N° 37

Maman Trottin

roman inédit par Jean Demaily

Il faut que je vous dise, reprit-elle, que sur le même palier que ce bon M. Launay habitait une petite famille : le père, la mère et la jeune fille. Le père Pierre Massé était employé chez un bijoutier...

Lequace, abondant en détails oiseux, la bonne femme continuait alors son récit en retraçant la vie des Massé jusqu'à la catastrophe, l'arrestation de Pierre, le suicide de Marguerite et la compatissante bonté du vieux comédien qui avait recueilli l'enfant désemparée abandonnée de tous.

La voix étranglée par l'émotion, elle dit les privations, les fatigues de Launay pour élever convenablement celle qu'il aimait comme sa propre enfant.

Dans un sanglot, elle fit le tableau de la mort du vieillard entre les bras de Jeanne, qui avait su, par sa tendresse et son dévouement, le payer de tous les sacrifices qu'il avait faits pour elle.

— Vous m'avez fait pleurer, Madame, dit Louis à la bonne femme lorsqu'elle eut terminé ; vous racontez avec une simplicité et un accent de sincérité émouvants au dernier point.

» Ah ! j'ai eu de la chance de vous rencontrer ! Vraiment, personne n'aurait pu me donner les détails que vous n'avez fournis.

— Vous exagérerez, Monsieur... Jeanne, tenez, elle vous aurait bien parlé de M. Launay. C'est qu'elle l'aimait aussi !

— Mais qu'est-elle devenue, cette Jeanne ?

— Oh ! c'est encore toute une histoire, et une histoire pas gaie même. Si vous avez le temps, je veux bien vous la raconter aussi, quoique ça me remua toujours le cœur, le malheur d'une jeunesse si méritante !

— J'ai le temps, j'ai le temps, Madame, et cette jeune fille me semble intéressante.

— Vous pouvez le dire !

Louis ne perdit pas un mot du récit qui allait suivre... et que cependant il connaissait déjà entièrement, grâce aux rapports faits par Hélène à Valentine.

La vie de Jeanne après la mort de son protecteur, vie de travail, toute simple, puis son mariage avec Michel, « un comte authentique », disait la concierge ; leur bonheur, la naissance du petit Jean, leur bravoure à toue deux, travaillant pour alléger la tâche de l'autre, jusqu'en jour récent où Michel était parti, pour ne plus revenir... tout cela il le savait.

— Ah ! ces nobles, ça ne vaut pas cher, vociférait finalement la concierge... Sûrement, c'est à cause de quelque drôlesse qu'il a lâché sa femme et son enfant ! Si ça n'est pas une honte ! Une si brave femme, si méritante ! Elle a failli mourir de chagrin, vous savez.

— Et elle habite toujours ici ?

— Non ; c'était cher et ça lui faisait de la peine de se retrouver là toute seule où elle avait été si heureuse. Elle est partie je ne sais pas où.

Il connaissait, lui, toujours par les rapports d'Hélène Lardier, le refuge de Jeanne et de son enfant, et un ironique sourire glissa sur ses lèvres, tandis qu'il remerciait la concierge et, lui glissant un billet dans la main, abrégeait les adieux en prétextant un rendez-vous pressé.

Il traversa le Luxembourg, où tant de fois Jeanne avait contemplé avec ravissement les ébats de son fils, en s'absorbant dans ses pensées.

C'était bien curieux, ce hasard qui venait de lui révéler tant de choses inattendues. Il saurait s'en servir au besoin.

Et, puisque Jeanne était éloignée de l'endroit où elle aurait pu être retrouvée par Michel, il fallait en profiter.

Certes, Hélène avait été habile dans sa manœuvre... mais que fait-on du cœur des hommes ? et, jeune médecin pouvait reconnaître son erreur, rechercher sa femme et son fils... ce dernier surtout, auquel il devait tenir profondément.

Pour la réalisation complète et profonde du plan de Louis, qui tendait à déshériter son frère, il importait de creuser plus profondément encore le précipice séparant les deux jeunes gens, et pour cela empêcher à tout jamais Michel de retrouver sa femme et son fils.

Tout en marchant, il y réfléchissait.

Et, tout à coup, il eut l'idée de connaître cet femme et cet enfant auxquels il s'intéressait si fort et qu'il n'avait jamais vus.

Boulevard Saint-Michel, en sortant du Luxembourg, il prit un taxi et se fit conduire rue de la Paix.

Il était près de six heures quand il arriva à destination.

Evitant l'atelier, où il était assez connu, il se présenta dans les salons de vente et fit demander Hélène Lardier.

Mme Aubernon, toujours empressée à satisfaire ce excellent client, se hâte d'envoyer chercher la jeune fille.

— Est-ce que Jeanne et son fils sont venus à l'atelier ce soir ? lui demanda-t-il.

— Ils y sont justement.

— Je voudrais les voir sans qu'ils me voient.

— Il faut nous hâler, car ils partent, répondit Hélène. Comment faire ?

— Venez avec moi. Vous permettez, Mme Aubernon ?

— Bien sûr, bien sûr, faites donc, Monsieur de Surville, répondit la patronne en souriant.

Dans la rue, Louis poussa Hélène dans son taxi qu'il avait gardé et, là, tous deux guettèrent la sortie de la jeune femme et de son enfant.

— Les voici ! s'exclama la modiste.

— Mais elle est très jolie et l'enfant est charmant ! ne put se retenir d'exclamer Louis.

— Je ne vous ai jamais dit qu'ils faisaient peur, railla la midinette.

— J'aurais préféré qu'ils fussent moins bien que cela, murmura le jeune homme.

Plusieurs fois, dès lors, il revint surveiller la sortie de l'atelier, se pénétrant bien des traits de Jeannot, ainsi que de ceux de sa maman.

Enfin, un soir, après le départ des ouvrières, Mme Aubernon reçoit la visite du jeune homme.

Après les politesses d'usage, Louis entama le sujet qui lui tenait à cœur...

— Vous employez toujours la petite Massé, cette jeune personne que mon frère a eu la folie d'épouser ?

— Mais oui, cher monsieur, je l'ai toujours comme ouvrière... et j'en suis même très contente : c'est une bonne recrue que vous m'avez amenée là... car c'est vous qui me l'avez recommandée : je ne l'oublie pas.

— J'ai pourtant eu tort ce jour-là... A cause de cette femme, mon frère s'est brouillé avec nos parents. Puis il a dû la quitter... En sorte qu'elle ne tient plus en rien à la famille et qu', personnellement, je m'en désintéresse tout à fait.

La brave Mme Aubernon était bonne commerçante, mais aussi femme de bien, et elle ne put s'empêcher d'objecter :

— Mais l'enfant ?

— Oh ! l'enfant, vous savez... Je ne veux pas être mauvaise langue, mais si mon frère — qui est le plus honnête homme du monde — a cessé de vivre avec cette petite, c'est qu'il avait de graves raisons pour cela.

— Vous m'étonnez, Monsieur de Surville.

— Eh bien, je vais vous étonner davantage, chère Madame, annonça résolument Louis : c'est moi qui vous ai priée de donner du travail à Jeanne Massé ; c'est encore moi qui viens vous demander de cesser de l'employer.

— Mais...

— C'est une question grave : ma famille et moi-même devrions renoncer de venir chez vous tant qu'il y aura une possibilité de s'y rencontrer.

Si la modiste avait bon cœur, son commerce passait quand même avant tout. El